

FISL.FR

FORMATION INTERNATIONALE AUX SPORTS DE LOISIRS

Faites de votre passion un métier et de vos rêves un objectif

BREVET PROFESSIONNEL ACTIVITÉS POUR TOUS



2 JOURS À L'ÉCOLE
3 JOURS EN ENTREPRISE



PLATEFORME
PÉDAGOGIQUE



TAUX RÉUSSITE
REMARQUABLE



Datadock
ORGANISME
CERTIFIÉ QUALITÉ

COMPÉTENCES

Le titulaire du BPJEPS APT est un animateur, éducateur sportif polyvalent. Il conduit des actions éducatives dans le champ des activités physiques pour tous, élabore et gère des projets d'animation sportive. Il développe les activités et participe à la gestion de sa structure. Il propose et dispense des activités physiques et sportives dans les 3 champs suivants :

- Les activités physiques d'entretien corporel.
- Les activités et jeux sportifs.
- Les activités physiques en espace naturel

Liste des compétences à maîtriser en fin de formation :

- savoir encadrer des groupes et conduire des actions d'animation dans les spécialités du diplôme
- participer à l'organisation et à la gestion des activités
- participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités
- participer aux actions de communication et de promotion de la structure employeur
- participer à l'entretien et à la maintenance du matériel et des locaux

DÉBOUCHÉS

Devenez animateur, éducateur sportif :

Dans le secteur public (service des sports d'une mairie) en passant le concours d'agent territorial OTAPS ou ETAPS

Dans le secteur privé en intégrant une structure en CDD/CDI (association sportive, club privé, centre de vacances, camping...).

Sous statut indépendant en devenant auto entrepreneur.

INSCRIPTION

Vous trouverez toutes les dates, les modalités d'inscription et les détails des tests de sélection sur www.fisl.fr

DÉROULEMENT DE LA FORMATION



FORMATION EN ALTERNANCE

de février à novembre
2 jours par semaine au centre FISL
un stage réparti sur l'année sur une ou
plusieurs structures



DURÉE DE LA FORMATION

552 h/an en centre
48 h/an en FOAD

DURÉE DU STAGE

environ 472 h/an minimum



COÛT HORAIRE

9,15 €/h

La durée et le coût complet de la formation dépendent de l'individualisation du parcours lors du positionnement



LIEUX DE FORMATION

Saint-georges-de-didonne

CONDITIONS D'ACCÈS

- > Être titulaire du PSC1
- > Présenter un certificat médical de non contre-indication
- > Avoir un bon niveau de pratique du sport
- > **Valider** les tests d'exigences préalables (TEP) du Ministère Jeunesse et Sport :
 - Test Luc Léger
 - Test d'habilité motrice
- > **Valider** les tests internes du centre FISL :
 - QCM ou expression libre
 - Entretien de motivation

SOYEZ PRÊT !

Le stage est réparti sur l'année sur une ou plusieurs structures, le stage est obligatoire dans les 3 champs d'activités :

- physiques d'entretien corporel
- jeux sportifs
- en espace naturel

Nous vous conseillons de rechercher dans les salles de sport, associations, club sportifs de votre secteur géographique.

FORMATION DIPLÔMANTE

habilitée DRJSCS

contact@fisl.fr | www.fisl.fr | 06 37 26 58 84

4 BIS RUE AMPÈRE - 17100 SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

